



SPASAD LAJOSA

RAPPORT D'ACTIVITE

2020

134 rue du Renard
76000 Rouen

02 32 10 27 60
Lajosa.fr

ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF

Loi 1901

L'objet de l'association est « *la création et la gestion d'organismes dispensant des soins infirmiers, des soins d'hygiène générale, des aides à l'accompagnement, et de manière générale toutes actions contribuant au bien-être des personnes* » (article deux des statuts).

Le **SPASAD LAJOSA**, Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile, a été créé en **2007** à l'initiative de 3 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) situés à Rouen :

- › Fondation **LA**mauve, 101 rue du renard – 76000 Rouen
- › Foyer Saint-**JO**seph, 2 rues de la cage – 76000 Rouen
- › Résidence les **SA**pins, 22 Allée Charles Cros – 76000 Rouen

Le Spasad Lajosa a été autorisé par :

- › Arrêté du préfet de Seine-Maritime en date du 11 juillet 2008,
- › Arrêté du président du conseil général en date du 22 juillet 2008,
- › Arrêté conjoint en date du 1er août 2008.

Le service bénéficie d'une autorisation de fonctionnement pour 15 ans, conformément aux dispositions du CASF et de la loi du 2 janvier 2002.

Depuis son ouverture le premier août 2008, l'association s'est développée. Elle a bénéficié de plusieurs extensions de capacité pour le SSIAD et d'une autorisation pour l'ouverture d'une équipe spécialisée Alzheimer.



Sommaire

Association à but non lucratif, loi 1901

Mot du Directeur	Page 5
Organisation	Page 6
Rétrospective 2020	Page 8
1er trimestre	Page 9
2ème trimestre	Page 11
3ème trimestre	Page 13
4ème trimestre	Page 14
Le Spasad	Page 15
Service de Soins Infirmiers à Domicile	Page 16
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile	Page 21
Equipe Spécialisée Alzheimer	Page 24
Les équipes du Spasad	Page 29
Soutien au Spasad	Page 31
Retour qualité	Page 33
Projets de 2020	Page 35
Perspectives de 2021	Page 38

Le mot du président

Monsieur Pascal RIMBERT

Président

Je suis admiratif et très fier de l'incroyable mobilisation des équipes, qui ont fait preuve de responsabilité, de solidarité et d'inventivité pour assurer le bien-être des seniors.

Le conseil d'administration et moi-même remercions les collaborateurs et les collaboratrices pour leur implication au service de nos bénéficiaires tout au long de cette crise pandémique.

En l'espace de quelques mois, la société française a été bouleversée par une crise sanitaire d'une ampleur sans précédent. Il y aura un avant et un après COVID-19 pour notre secteur.

La pandémie COVID-19 a rappelé à tous que les **services du domicile** et l'ensemble de nos acteurs sont **essentiels** à la sécurité sanitaire et dans l'accompagnement de nos bénéficiaires.

L'association, a joué un rôle essentiel pour la santé de nos concitoyens : à la maison, les lieux de vie et de travail. Nous avons tout mis en oeuvre pour protéger les bénéficiaires tout en les préservant de l'isolement.

Notre association s'est pleinement engagée au côté des usagers et les a accompagnés dans cette période délicate avec un flux renforcé d'informations pertinentes pour assurer la continuité de l'activité et une coordination très étroite avec les autorités pour fluidifier les protocoles.

Le mot de la direction générale

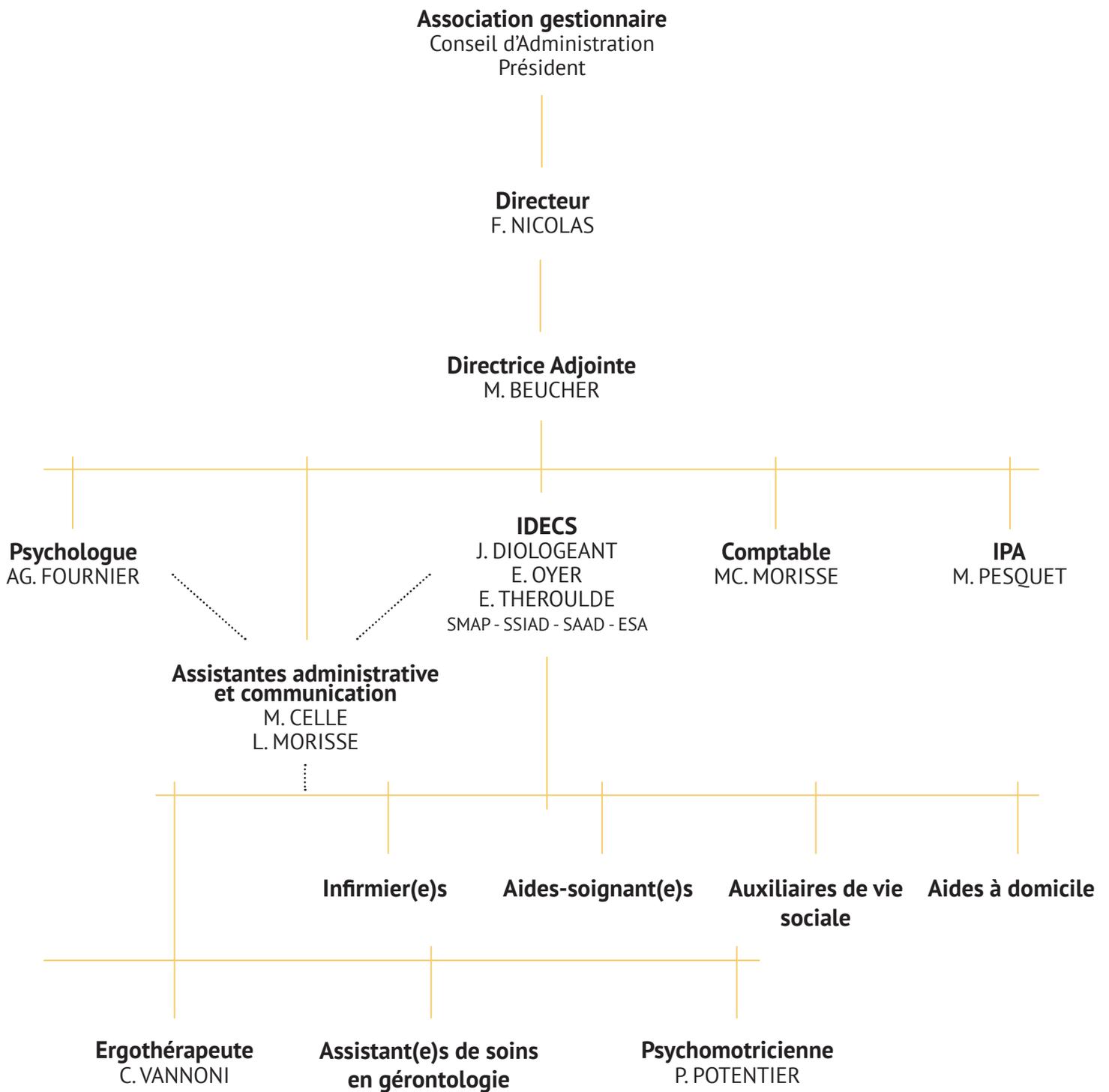
Monsieur François NICOLAS

Directeur

Madame Margaux BEUCHER

Directrice Adjointe

Organisation



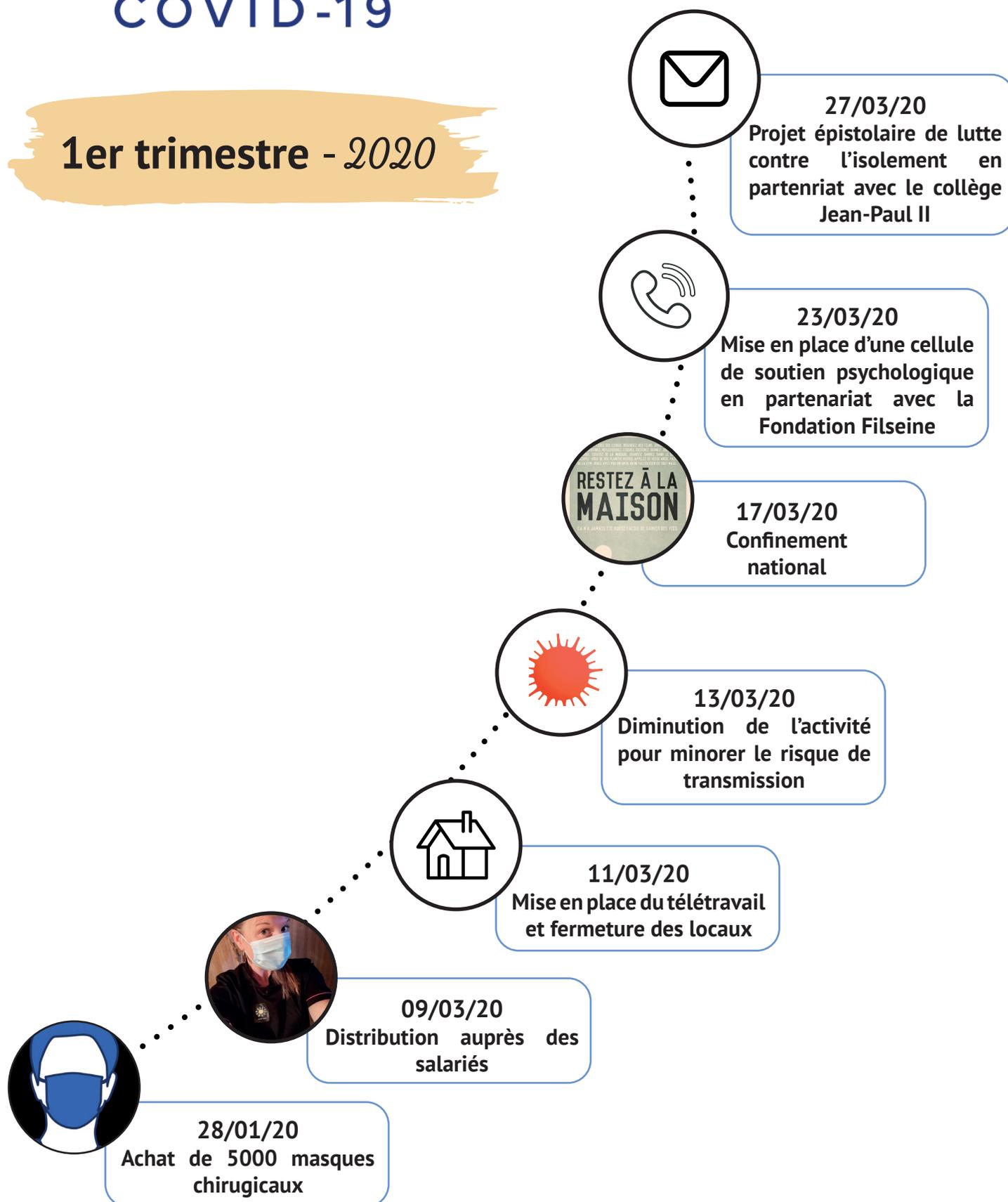
2020



information

CORONAVIRUS COVID-19

1er trimestre - 2020



Sans masque, soignants à domicile en première ligne...

« Les soins que l'on apporte sont vitaux »



« Il ne faut pas oublier le domicile. C'est une partie prenante de la crise. On attend du matériel pour quand on prendra en charge des personnes atteintes du Covid-19 à la sortie de l'hôpital. » C'est le cri d'alerte de Margaux Bailly, directrice adjointe de la Spasad (Service polyvalent d'aide et de soins à domicile) Lajosa. Sous ses ordres, une cinquantaine d'infirmières, aides-soignantes ou aides à domicile assurent leurs missions sur le terrain. « Les soins que l'on apporte sont vitaux », explique Mélanie Pesquet infirmière.

Article paru dans le « Paris-Normandie »

09/04/2020

Article paru dans le « France 3 Régions »

29/04/2020

Un projet pédagogique et solidaire

A Rouen, Stéphanie, une maman enseignante en classes de Segpa est, comme tous les enseignants, confinée chez elle depuis le début de la crise sanitaire du Covid-19. Elle a eu envie avec sa collègue Agnès L. professeure d'éducation morale et civique, de mettre en place un projet pédagogique et solidaire pour les 21 élèves confinés à la maison. L'idée lui est alors venue de faire correspondre élèves et personnes en situation de handicap afin de rompre un peu leur isolement et leur apporter du réconfort.

"Quand Stéphanie L m'a contactée j'ai tout de suite accepté"

La directrice du service de soins Mme Bailly, exprime d'ailleurs son enthousiasme à l'idée de contribuer dès le début au projet :

“

Dès le confinement j'ai craint pour les personnes âgées les plus fragiles. Des personnes âgées déjà isolées, parfois handicapées et laissées seules, sans lien, avec des habitudes de vie et un quotidien complètement chamboulés. J'ai tout de suite pensé que cette belle idée allait pouvoir rompre un peu l'isolement, et apporter du baume au cœur. Les personnes âgées vont comme ça retrouver le sourire, c'est touchant, et ça fait du bien.

Quinze élèves sont alors partants pour écrire

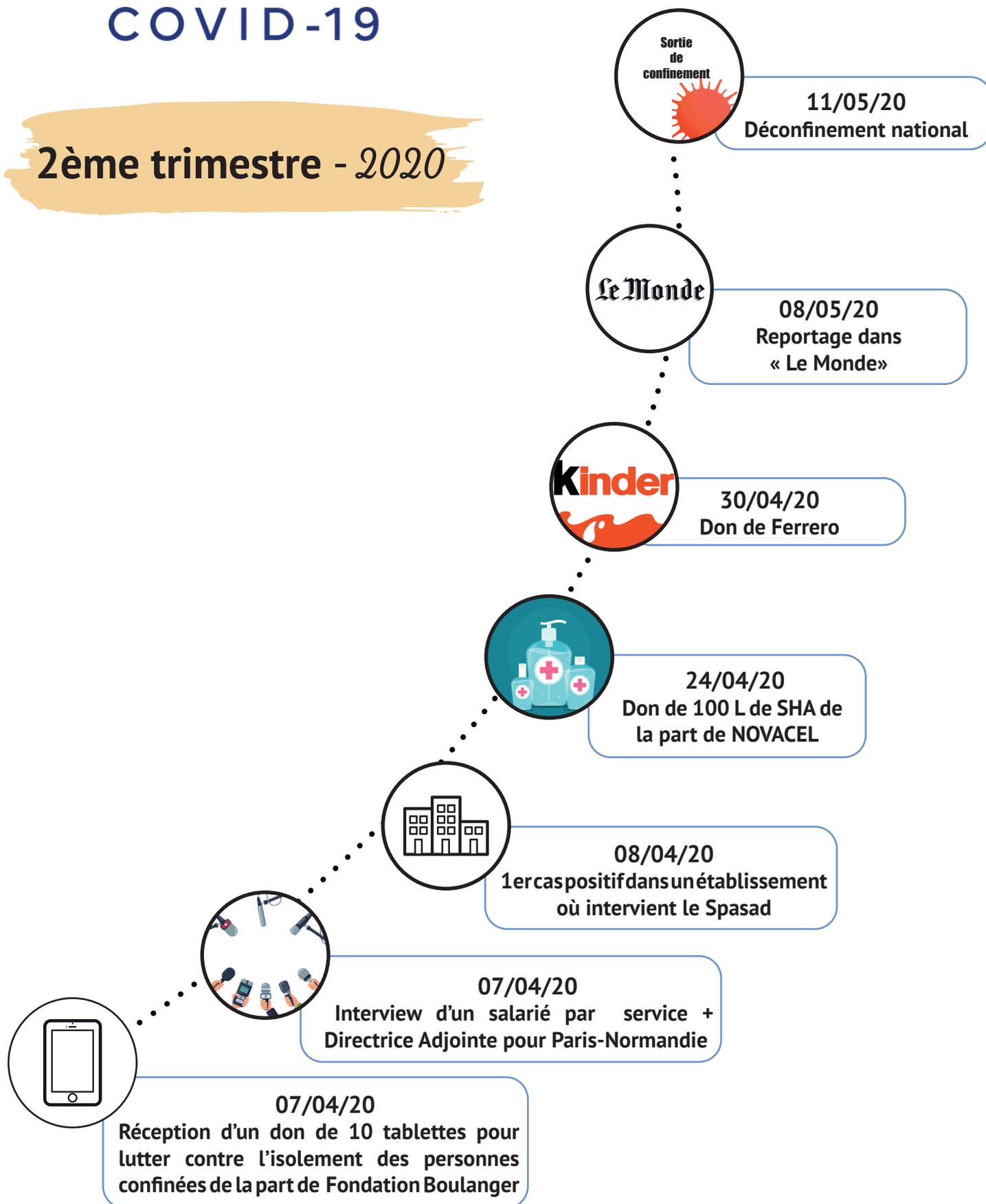
Stéphanie centralise les courriers de ses élèves sur sa boîte mail, et les transmet à Mme Bailly. Celle-ci les imprime et les confie aux soignants pour qu'ils remettent personnellement aux résidents ce petit cadeau sorti de leurs mallettes, équipés de gants, masques dans le plus strict respect des gestes barrières.

Aucune obligation de réponse n'est demandée, mais l'idée est aussi de faire

information

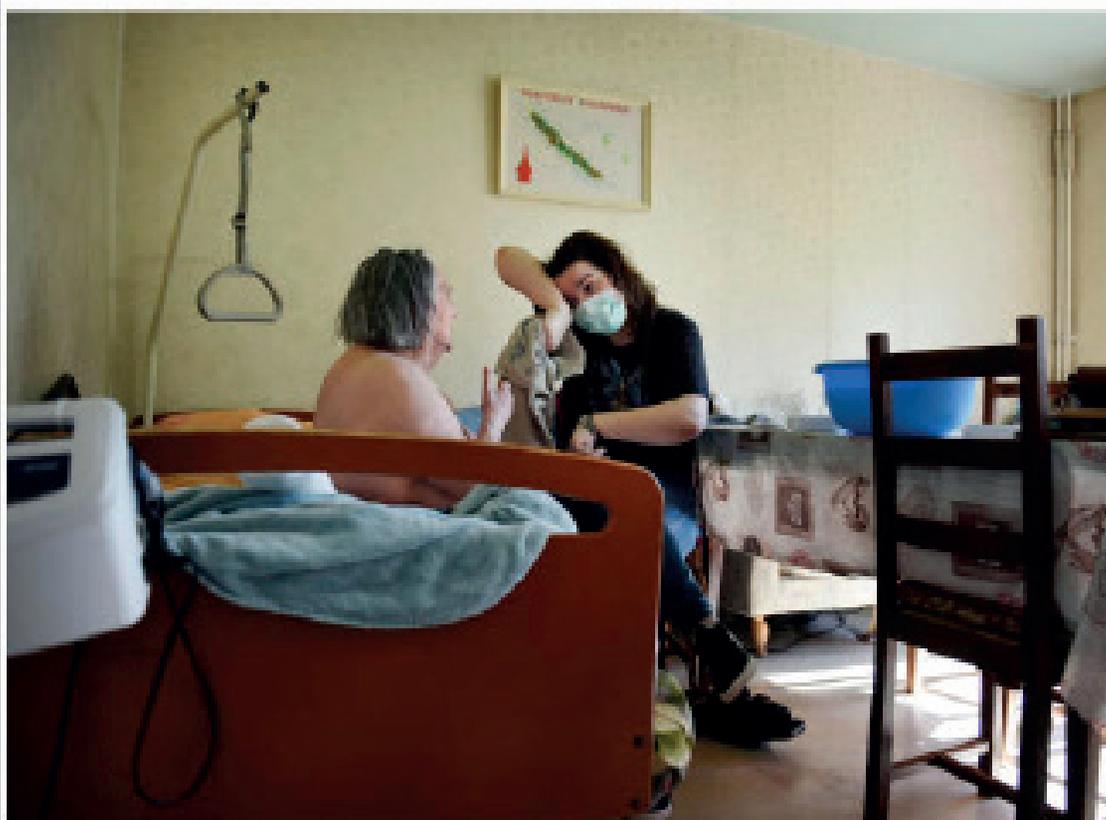
CORONAVIRUS COVID-19

2ème trimestre - 2020



Elsa Rousseau, 22 ans, aide à domicile à Rouen

« Mes parents étaient tous les deux dans le social, je suis tombée dedans quand j'étais toute petite. Au départ, je voulais travailler avec des enfants polyhandicapés. J'ai passé un diplôme d'éducatrice spécialisée. Mais à la fin de ma formation, je ne me suis pas sentie prête tout de suite à travailler avec les enfants. Comme aide à domicile, je gagne le smic (1 500 euros brut). J'ai un contrat de soixante-dix heures sur quinze jours. Je suis sécurisée par ce contrat, d'autres n'ont même pas cela. »



« Ce qui manque le plus, dans cette période, ce sont les petites marques d'affection, la bise, le toucher », regrette Elsa Rousseau. FLORENCE BROCHOIRE / SIGNATURES

Article paru dans
« **Le monde** »

-
08/05/2020

information

CORONAVIRUS COVID-19

3ème trimestre - 2020



24/08/20
Attribution d'une 2nd
prime COVID de 500€



17/07 et 24/08/20
Notification de l'ARS et du
département du montant et
des conditions d'attribution
de la prime COVID



24/07/20
Attribution de 500€ de prime
COVID à l'ensemble des salariés



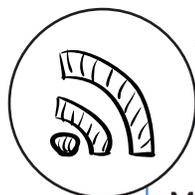
20/07/20
Le SPASAD s'équipe de
2 colonnes de SHA



15/07/20
Le SPASAD équipe chaque salarié
d'un thermomètre frontal



07/07/20
Dépistage massif PCR avec la
médecine du travail



06/07/20
Mise en place d'une vidéosurveillance pour
protéger EPI et matériel informatique

information

CORONAVIRUS COVID-19

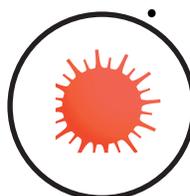
4ème trimestre - 2020



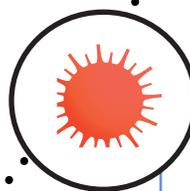
Décembre 2020
Obtention du prix du
dévouement par l'Académie
des sciences, Belle lettres
et Arts de Rouen



14/12/20
Soirée de Noël et tombola
en visio



24/11/20
1er cas de COVID chez les
bénéficiaires du SPASAD



13/11/20
1er cas de COVID chez
les salariés du SPASAD



30/10/20
2nd confinement



13/10/20
Soirée remise des Trophées
SAP



Octobre 2020
Mise en place d'une boîte à clé sécurisée

Le SPASAD

en quelques chiffres...

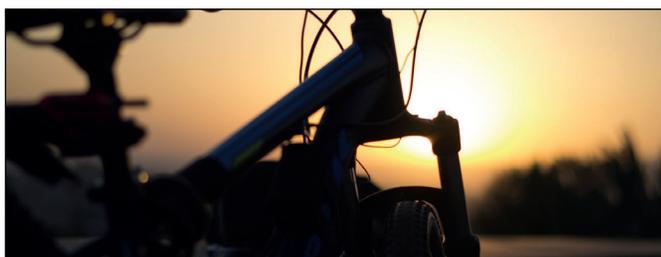
En **2020**

1 voitures
à disposition

- **2** véhicules appartenant au Spasad
- **5** véhicules en leasing



165 028 km parcourus en 2021



4 vélos électriques
à disposition

Augmentation de 100% / 2019



65 CDI

→ SSIAD : 37

→ SAAD : 24

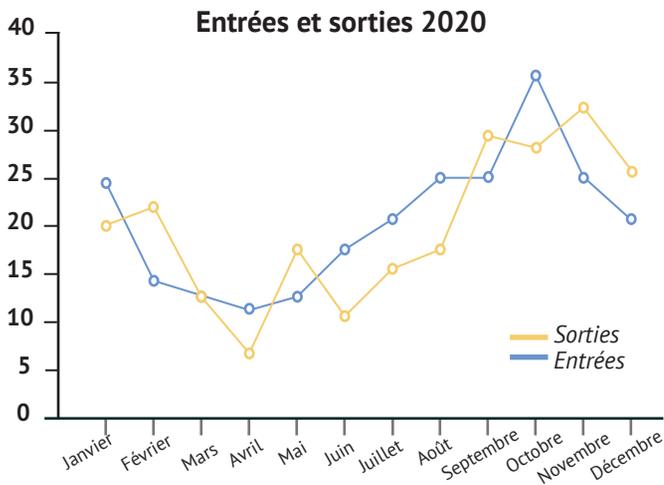
→ ESA : 4

263 personnes accompagnées
au quotidien

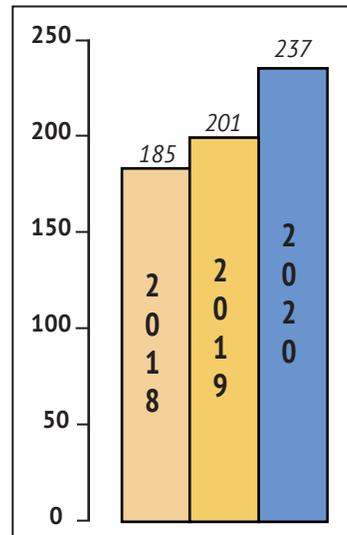
Service de soins infirmiers à domicile



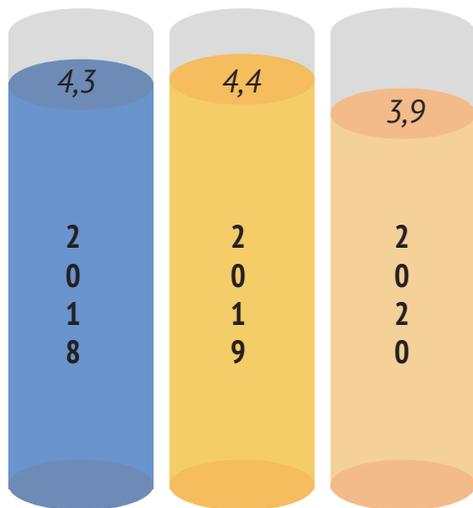
Service de soins infirmiers à domicile



Nouvelles prises en charge



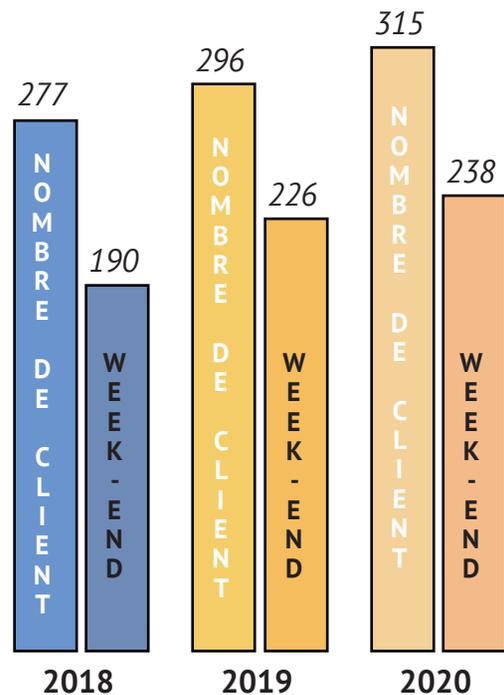
Moyenne du nombre de mois de prise en charge



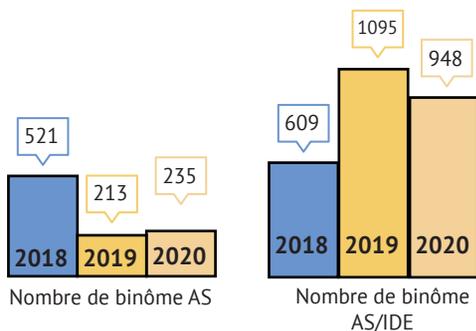
Nombre de visites



Prise en charge le dimanche SSIAD



Nombre de binômes



Le SSIAD a une moyenne de **20 entrées** et **20 sorties par mois**.
Avec une **augmentation globale de 36 patients** en 2020.

Des efforts ont été menés pour optimiser les durées de prise en charge en mettant l'accent sur la mise en place des plans APA. Ces efforts ont été payant et le SSIAD se rapproche de plus en plus des 3 mois de turn-over souhaité par l'ARS. Il faut toutefois rappeler que le SSIAD intervient toujours auprès des publics précaires pour lesquels les interventions se pérennisent du fait de leur situation.

Le nombre de visites n'a pas augmenté malgré un nombre de patients croissant suite à la crise COVID-19. En effet durant la crise le SSIAD a privilégié les visites essentielles et «vitales» et a donc aménagé les passages en partenariat avec les familles, les aidants et les proches. A contrario le SSIAD a augmenté le temps passé auprès des patients (conseils, accompagnement, préventions, ...).

Nous pouvons constater une **augmentation** de nos passages sur les **dimanches** et **jours fériés** en adéquation avec le nombre de bénéficiaires. Il est à noter que le nombre de prise en charge, qui inclue des passages 7j/7, augmente depuis ces dernières années.

Le nombre de binôme Aide-Soignant a diminué drastiquement pour **deux raisons** :

La COVID-19 : nous avons souhaité éviter autant que possible de présenter 2 salariés en même temps au domicile pour limiter les risques de transmissions du virus.

Augmentation des relais : maintien des binômes sans mettre à disposition 2 aides-soignantes simultanément.

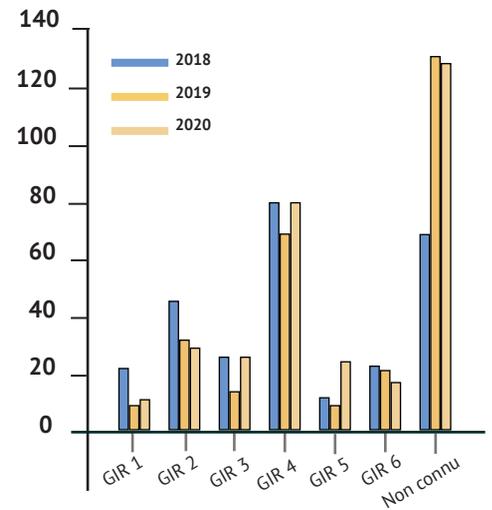


Service de soins infirmiers à domicile

Moyenne d'âge des patients



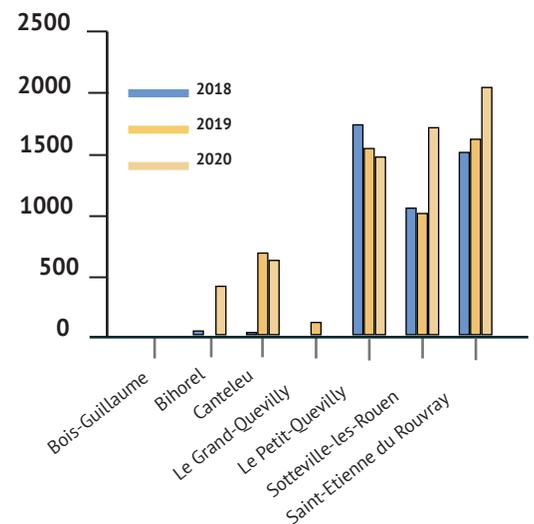
GIR moyen patient



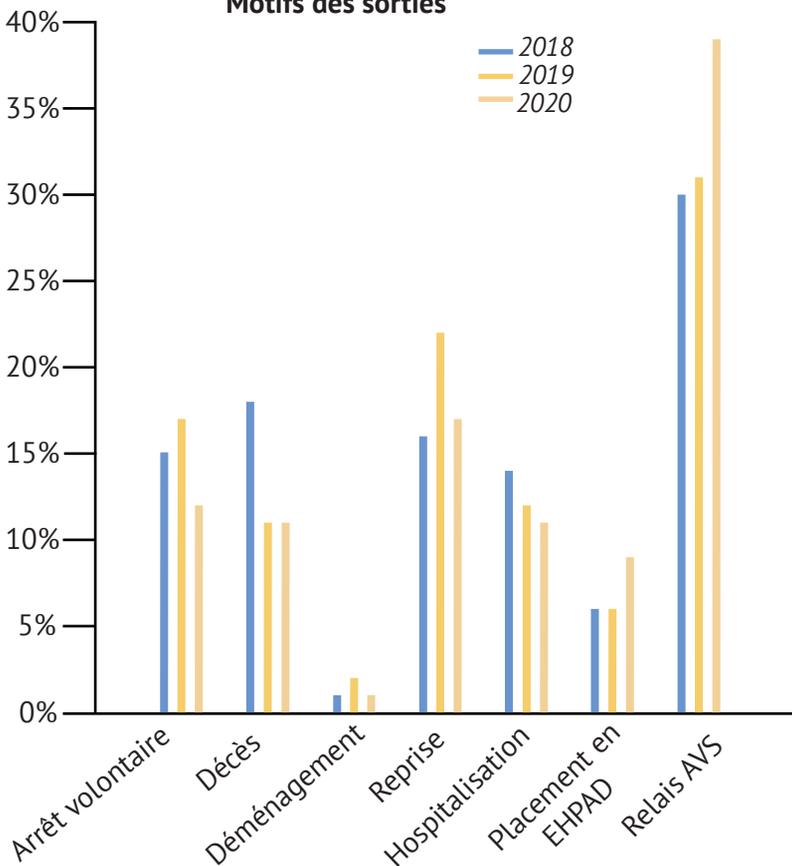
Nombre de passages à Rouen



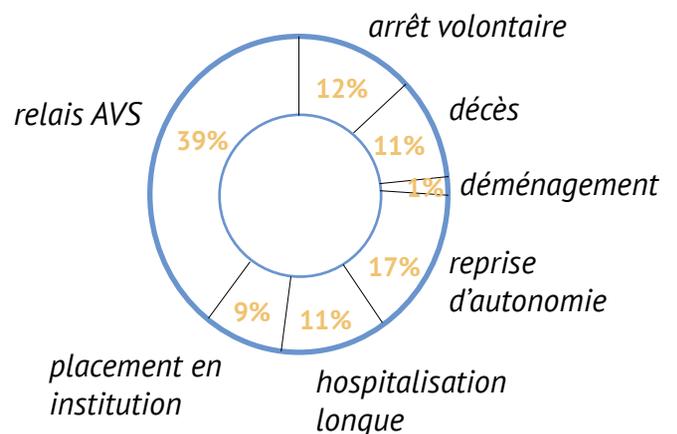
Démographie des patients



Motifs des sorties



Motifs des 239 sorties en 2020



L'âge moyen des patients du SSIAD stagne pour les **Femmes** à l'âge de 81 ans et baisse légèrement pour les **Hommes** à l'âge de 71 ans.

Nous effectuons la majorité des GIR en équipe pluridisciplinaire, ce qui nous permet d'obtenir une tendance depuis 2018. Les GIR 1 et 2 pris en charge par le SSIAD tendent à diminuer lorsque les GIR 3 et 4 stagnent. Par ailleurs on peut observer une légère augmentation des GIR 5 qui pourrait être justifiée par une augmentation de nos prises en charge post fracture. Ce qui implique une prise en charge plus courte sur des patients temporairement en situation d'handicap et une baisse temporaire de leur autonomie.

Nous avons depuis ces deux dernières années développé la **Rive Gauche** avec une augmentation de nos prises en charge sur les communes de Petit-Quevilly, Sotteville-lès-Rouen et Saint-Etienne-Du-Rouvray.

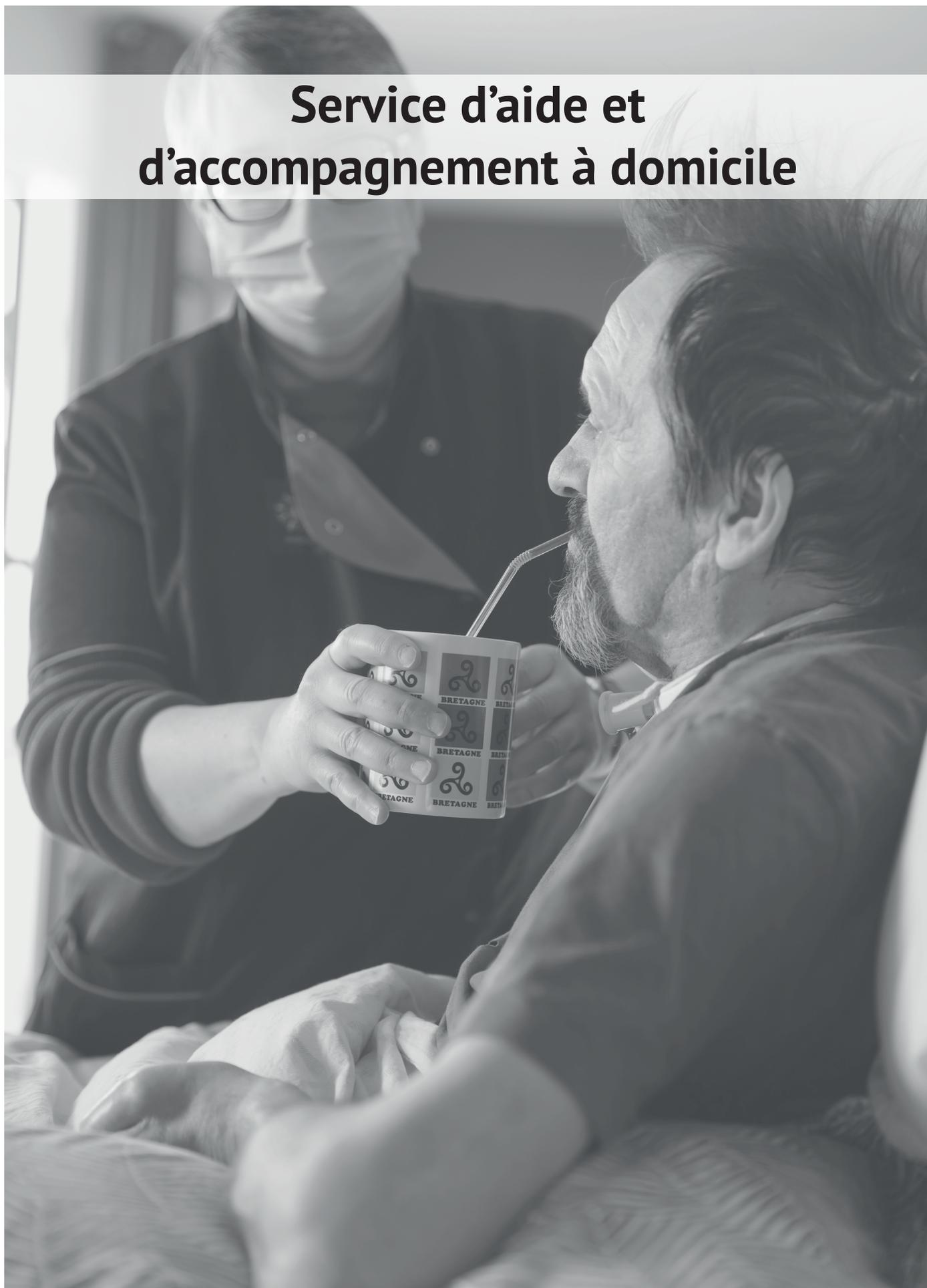
De plus, depuis le partenariat avec l'association l'ARRED, nous intervenons également auprès d'un public en situation de handicap, de moins de 60 ans, sur la commune de Canteleu. Nous avons souhaité, en accord avec le projet, une prise en charge globale AS-IDE-AVS.

En 2020, la majorité des patients ayant bénéficié d'une prise en charge SSIAD a été orienté vers un relais avec un service d'aide à domicile ou a retrouvé son autonomie. Le motif le moins représenté est celui d'un placement en institution qui représente 9% des motifs de sorties.

Cependant, en cette année particulière, le nombre d'entrées en institution a légèrement augmenté contrairement aux hospitalisations et aux décès.

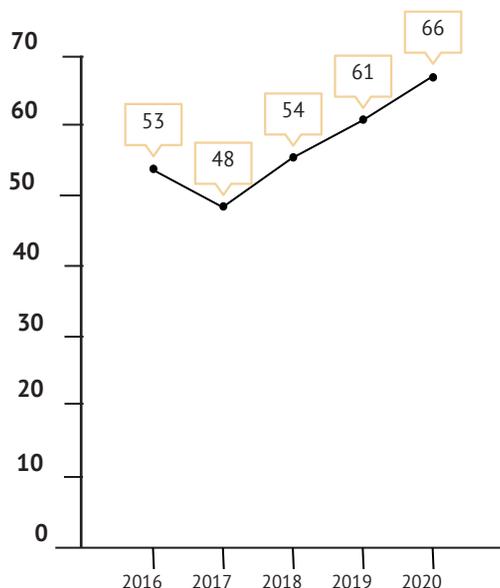


Service d'aide et d'accompagnement à domicile

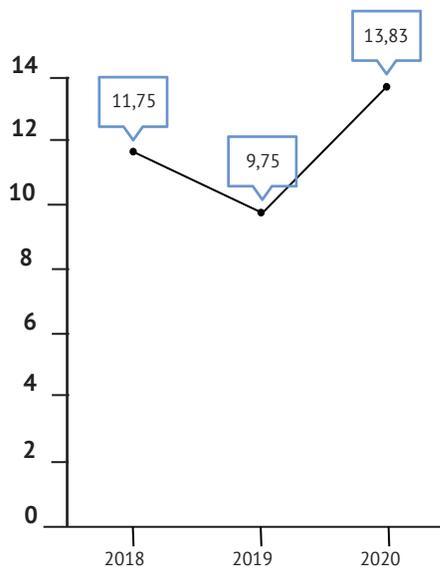


Service d'aide et d'accompagnement à domicile

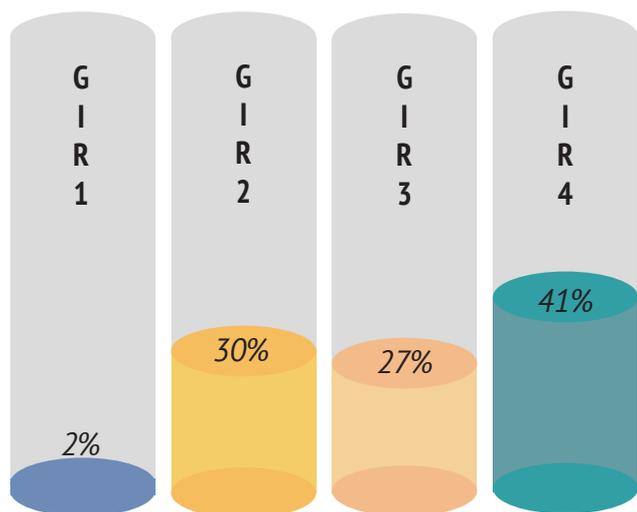
Bénéficiaire APA / PCH



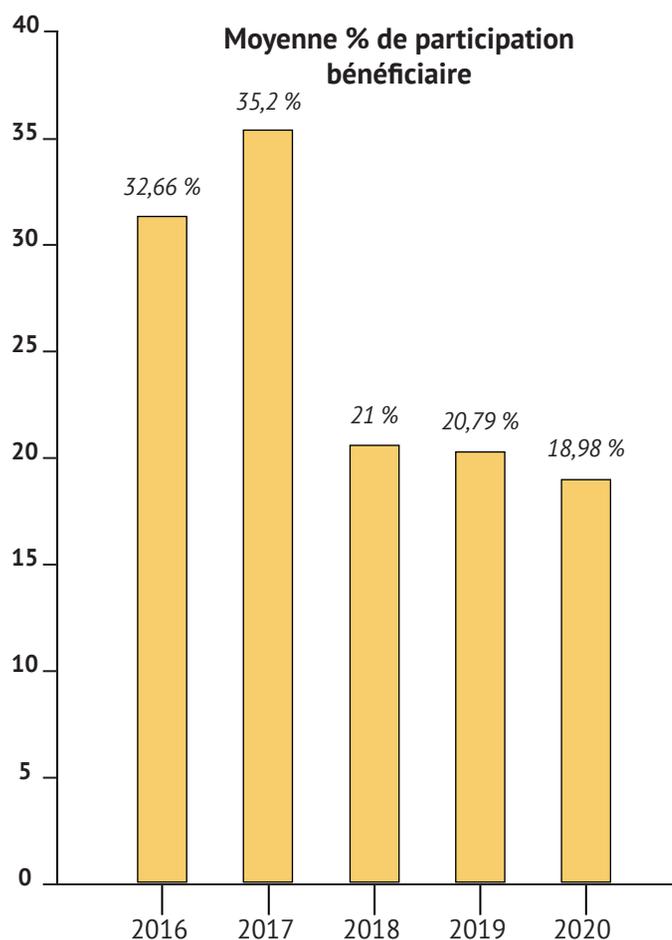
Bénéficiaire payant



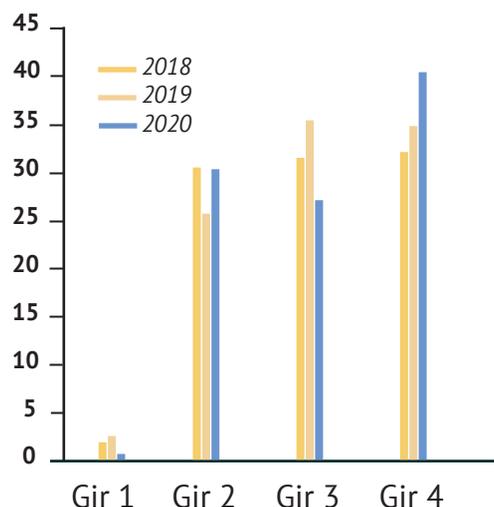
Evolution GIR en 2020



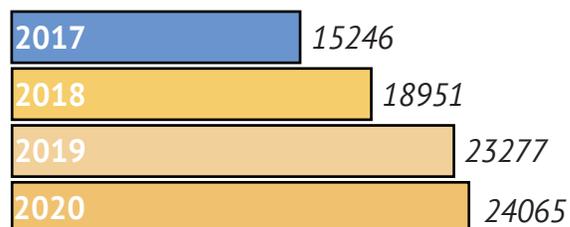
Moyenne % de participation bénéficiaire



Evolution GIR pour bénéficiaire APA



Nombre heures



Le service d'aide à domicile augmente de façon constante ses prises en charge. En effet depuis 2017, le nombre de bénéficiaire APA/PCH a augmenté de 37.5% et le nombre de bénéficiaire Payant a augmenté de 17.7%.

Les bénéficiaires pris en charges par l'APA/PCH ont majoritairement un GIR 4, les GIR 1 représentent eux que 2%. Avec l'augmentation du nombre de prise en charge, les GIR 4 sont de plus en plus nombreux.

Depuis 2016, le reste à charge des personnes accompagnées (APA/PCH) par le SAAD est en baisse. En 2020, seul 19% de la facture était à la charge de l'utilisateur en moyenne contrairement à 2017 où la moyenne se trouvait 35.2%.

Cette diminution s'explique par plusieurs facteurs :

- Le SAAD a augmenté ses prises en charge PCH (Reste à charge 0%)

- Le SAAD a augmenté ses prises en charge auprès des publics dit précaires (Foyer de vie) .



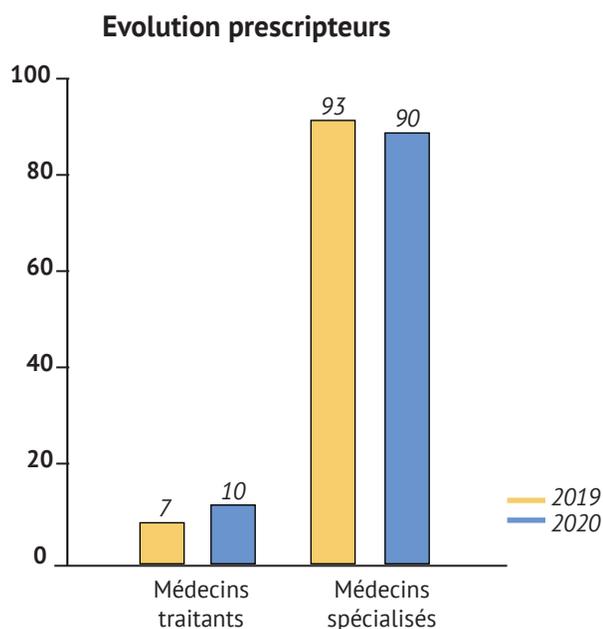
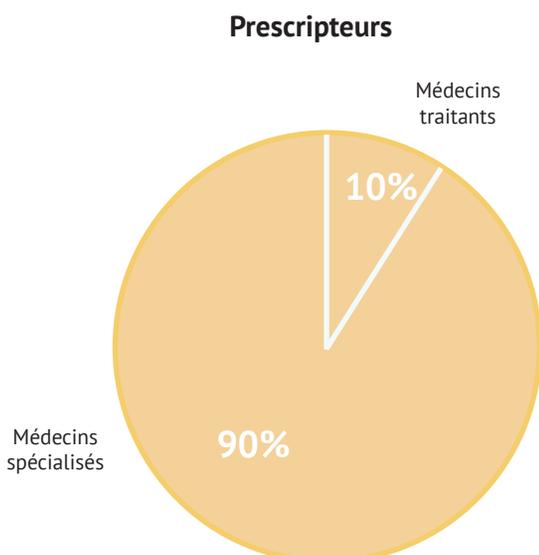
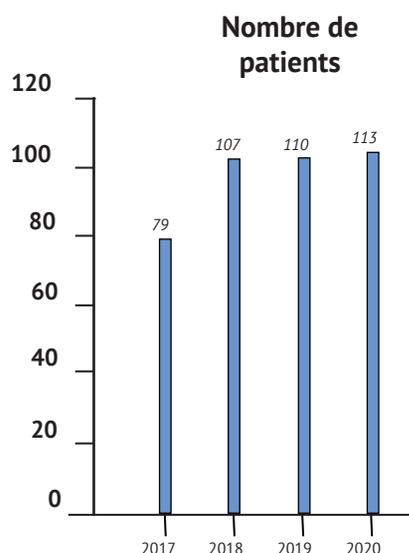
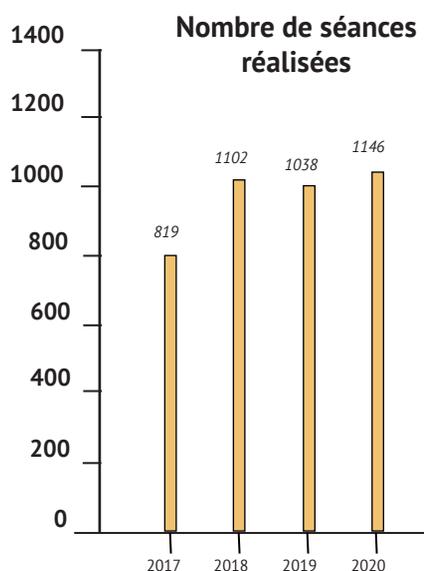
Equipe Spécialisée Alzheimer



Equipe Spécialisée Alzheimer

L'activité de l'ESA reste **stable** (nombre d'accompagnements réalisés) au cours de l'année 2020 malgré la Covid 19.

L'arrêt de l'activité du service ESA statué lors du premier confinement et l'activité partielle du deuxième confinement (ouverture de prise en charge limitée et poursuite des accompagnements en cours) ont indubitablement impacté à la fois négativement et positivement sur le nombre d'accompagnement réalisé sur l'année 2020. Certains accompagnements en cours ont effectivement été interrompus prématurément à la demande des familles permettant au service d'augmenter son indice de fluidité tandis que l'arrêt complet du service à l'issue du premier confinement et l'activité partielle du deuxième, ont ralenti ce même indice. La première expérience de confinement avec l'arrêt total des séances fût **riche d'enseignements**.



Equipe Spécialisée Alzheimer

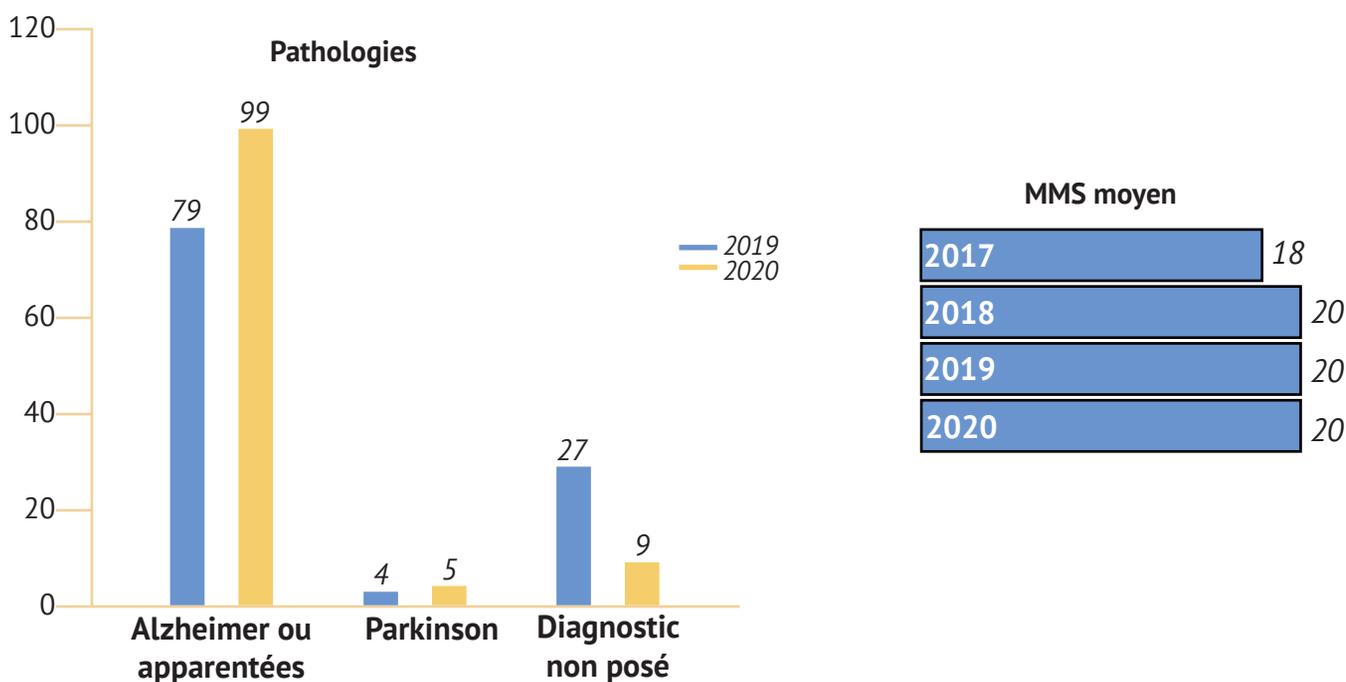
L'isolement des patients et/ou de leurs aidants fut un facteur aggravant des troubles cognitifs observés chez les patients et d'épuisement des aidants.

Le maintien du lien via des appels téléphoniques réguliers n'a pas suffi à soutenir patient et famille. Face à ce constat, un « aménagement » basé sur la co-construction avec le patient et sa famille a été proposé lors du deuxième confinement avec la possibilité de poursuivre les séances, de stopper temporairement ou définitivement l'accompagnement. L'ouverture des prises en charge a été proposée à quelques familles favorables à s'engager dans le dispositif malgré la mesure de confinement.

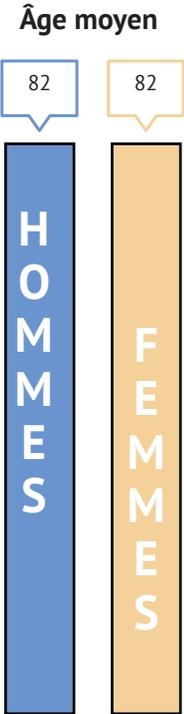
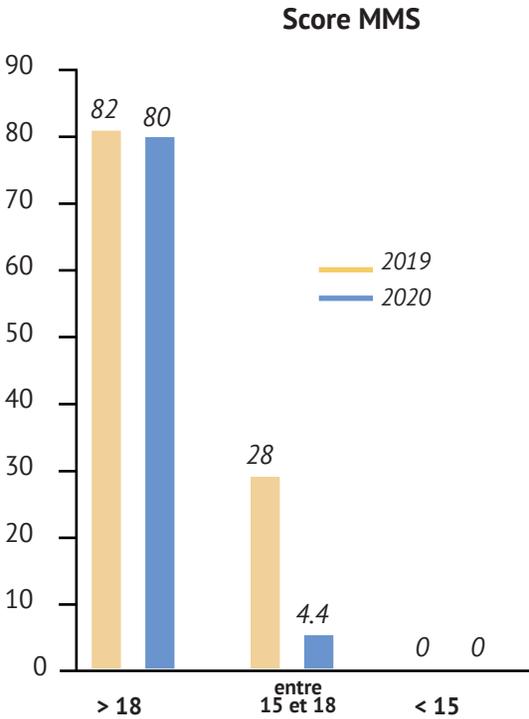
En ce qui concerne le nombre de séances réalisées sur l'année, il est supérieur aux années précédentes malgré les 6 semaines de fermeture du service (1er confinement) et l'interruption temporaire des séances souhaitée par quelques familles (2ème confinement). La croissance de cet indice peut s'expliquer par l'allongement du nombre de séances réalisées par patient. Initialement fixé entre 12 et 15 séances, les accompagnements ont été plus longs (15 séances) en l'absence de la mise en place de relai possible face à la fermeture de certaines structures relai comme les accueils de jours.

Cette décision en faveur des patients pris en charge, n'a pas favorisée les patients en attente dont le délai de prise en charge est évalué à environ 4 mois.

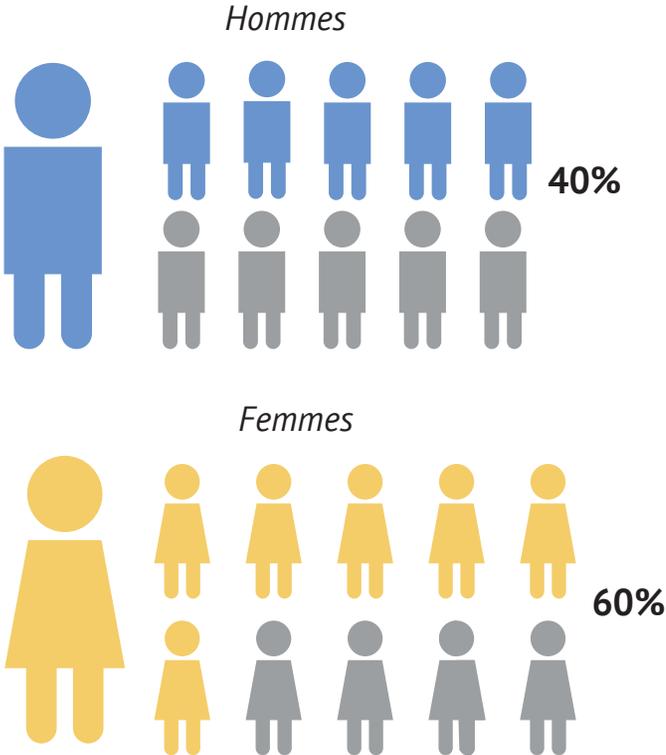
Les demandes de prise en charge émanent toujours fortement des médecins spécialistes : gériatres, neurologues rattachés ou non aux centres hospitaliers présents sur le territoire couvert par l'ESA Lajosa. Quelques médecins traitants dont les critères d'intervention ESA sont bien connus sont également prescripteurs réguliers. Plus occasionnellement aussi, l'équipe est sollicitée par les travailleurs sociaux du département (APA) ou Clic.



Equipe Spécialisée Alzheimer



Répartition genres



L'équipe ESA est principalement sollicitée auprès de patients souffrant de **Maladie d'Alzheimer** ou **apparentée**, aujourd'hui communément nommée par les prescripteurs « **trouble neurocognitif** ».

Lorsque le diagnostic n'est pas posé, les troubles présentés par les patients s'apparentent fortement aussi à cette première catégorie. Des troubles psychiatriques peuvent être associés aux maladies neurodégénératives mais ne constituent pas l'affection principale ce pourquoi nous retrouvons aucuns bénéficiaires. La maladie de Parkinson et la sclérose en plaques sont quant à elles peu représentées.

Le score moyen MMS fixé à **20 points** reste **stable depuis 3 ans**.

Pour rappel, le score obtenu à l'échelle MMS (sur 30 points) constitue un critère d'intervention. Selon le cahier des charges, il doit être compris entre 18 et 30 avec un seuil de tolérance à 15.

En ce qui concerne la répartition des patients suivant le MMS, on note que **70%** des patients accompagnés par l'ESA présentent un score **MMS>18**. Les **autres patients** accompagnés ont obtenu un score MMS compris **entre 15 et 18**. Toutes les demandes de prise en charge dont le score MMS était inférieur à 15 ont été rejetées par le service.

L'équipe ESA reste bien identifiée des services hospitaliers (consultation mémoire) et médecins spécialisés (neurologues). Sa pratique s'inscrit également dans le cadre d'un travail en réseau s'appuyant sur une collaboration régulière avec les différents acteurs et partenaires gérontologiques de secteur (CLIC, accueil de jour, France Alzheimer, structures de répit, assistants sociaux du département...).

Au cours de l'année 2020, la mise en place de relai (type accueil de jour), au terme des séances, fut toutefois plus compliquée à mettre en place compte tenue de la fermeture liée à la Covid 19, de certains de ces établissements.

Equipe du Spasad Lajosa

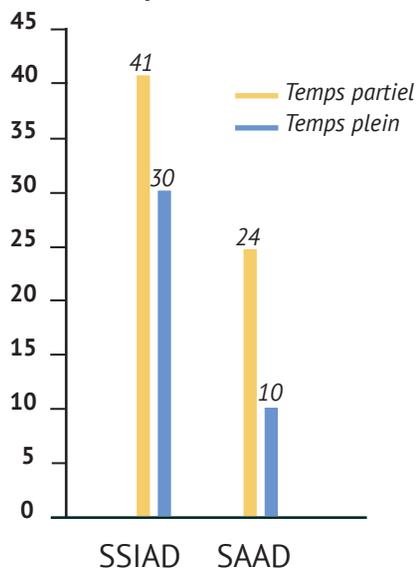
Les équipes du Spasad en 2020

Nombres de **CDI** : **65** au 31/12/2020

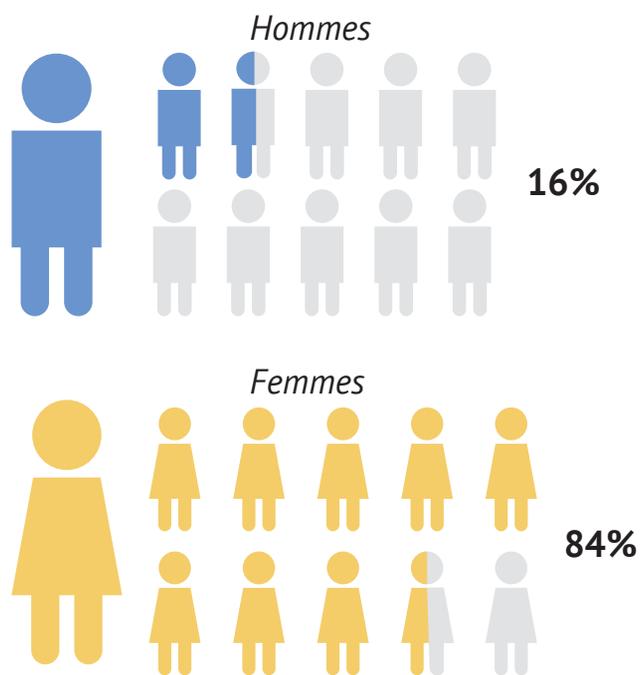
Nombres de **CDD** : **31** salariés ont eu un CDD durant l'année

- ➔ 14 personnes étaient en simple remplacement
- ➔ 7 sont passés en CDI
- ➔ 2 n'ont pas été renouvelés
- ➔ 8 étaient encore en CDD au 31/12/2020

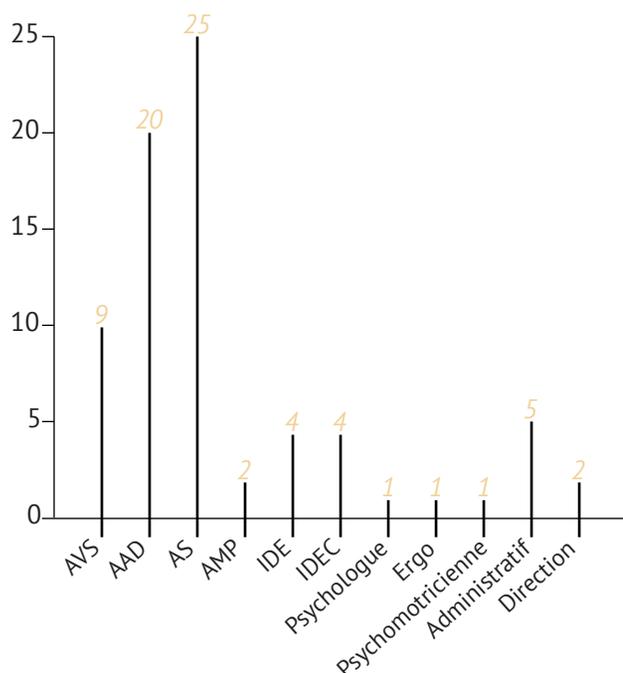
Temps de travail



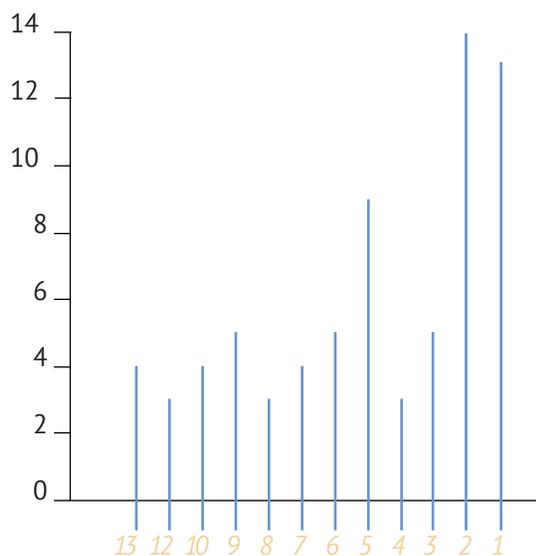
Répartition genres



Métiers



Ancienneté (en années)



Les entreprises en soutien au Spasad

L'année 2020 a été marquée par une forte **générosité** et **solidarité** de la part des entreprises locales ou nationales.

Le Spasad a pu profiter de cet élan grâce :

Le **Département de la Seine-Maritime** et l'**Agence Régionale de Santé** pour un nombre important d'équipements de protection individuel pour les salariés du SAAD.



La **Fondation Boulanger** qui a permis au SPASAD de pallier à l'isolement des personnes âgées grâce à 10 tablettes offertes. Plusieurs bénéficiaires ont ainsi pu être accompagnés par l'**Equipe Spécialisée Alzheimer** pour mettre en place de la visio-conférence et ainsi garder le lien avec leurs proches.

La **Fondation Crédit Agricole** qui a offert 1500 euros au SPASAD dans le cadre de notre adhésion au Normandie SSIAD pour permettre de financer les équipements de protections individuels.



La société **FERRERO** qui a offert 700 boites de chocolats au profit des salariés.



La société **Novacel** qui a offert 100 L de solution Hydroalcoolique.

De nombreux **partenaires ou entreprises locales** ont également fait don de prestations, bons de réductions, cadeaux, pour les salariés et leur famille.

Sans oublier le soutien et l'accompagnement de la **Fondation Filseine** dans la cellule psychologique, le retour d'expérience et l'optimisation des achats.

Nous les remercions chaleureusement

Merci



Retour qualité

*données arrêtées au 29/04/2021, sur la base de 78 retours de questionnaire de satisfaction envoyé 2020.

89 % sont satisfaits
des services rendus

« **Qualité** et **fiabilité** des interventions. Respect des horaires.
Professionalisme des intervenants ».

47 % pensent que les services
pourraient être améliorés
« Garder les mêmes intervenants ».

98 % se disent très satisfaits /
satisfaits de l'information reçue

89 % se disent très satisfaits /
satisfaits de l'organisation du service

7 % considèrent le contrat non respecté
« Trop de personnes différentes ».

93 % se disent très satisfaits /
satisfaits des échanges avec la coordination - direction

100 % se disent très satisfaits /
satisfaits du respect à la dignité de la personne

98 % se disent très satisfaits /
satisfaits du respect de l'entourage

93 % se disent très satisfaits /
satisfaits des intervenants



50% se trouvent dans la tranche d'âge 81 à 90 ans

43% bénéficient des services du Spasad depuis plus de 3 ans

73% ont bénéficié ou bénéficie du SAAD

62% ont bénéficié ou bénéficie du SIAD

Témoignages...

« Gentillesse, écoute, conseils »

« Toutes les personnes qui se sont occupées de moi sont serviables, aimables et agréables, merci »

« Je recommande cette association. La personne qui est venue à la maison est très compétente. Maintenant je suis en maison de retraite »

« Très bon service, tout le monde très bien »

« Beaucoup d'appréciations pour les hommes et les femmes du service »

« Très satisfait du travail physique et psychologique des intervenants. Prête à vous recontacter en cas de nécessité »

« Prestation de grande qualité aussi bien au niveau de la coordination que des intervenants. Un vrai soutien pour les aidants »

« Très bon contact avec les différents personnels et bien à notre écoute »

Projets de 2020

*Les projets de 2020 ont été mis à mal suite à la crise sanitaire Nationale. En effet la soudaineté de l'état d'urgence et des confinements nous ont amenés à prioriser nos missions et de nous réadapter au plus vite dans notre organisation. Les projets à mettre en place en 2020 nécessitaient des temps de réunion, de préparation, d'organisation et de regroupement. L'année ayant été placée sous le signe des confinements, la majorité de nos projets n'ont pas pu aboutir en 2020 et ont été décalés à 2021.

Fomation des Aidants

2 sessions de formation des Aidants de proches souffrant de maladie neurodégénérative (Appel à projet) ont été organisées au cours de l'année 2020 mais toutes deux, ont dû être annulées suite aux mesures gouvernementales relatives à la gestion de la Covid 19. La proposition de maintenir la formation via l'utilisation de l'outil numérique (session à distance) n'a pas séduit les participants qui ont unanimement préféré reporter les sessions.

Café des aidants

Le projet « Café des aidants » a également été annulé du fait d'un report de la formation et de l'interdiction de se réunir dans un lieu public type « café » et sur une majorité de l'année, dans les lieux clos à plus de 6 personnes.

La Musicothérapie

La musicothérapie s'est vue reportée pour deux raisons, le projet n'était pas finalisé en mars 2020 et nécessitait encore des temps d'échanges. De plus le projet comportait un temps de formation qu'il nous était impossible de mener au vu des conditions de rassemblement interdites. La deuxième raison était que l'une des deux professionnelles était une personne à fort risque et ne souhaitait pas s'investir dans le projet tant que le virus circulait.

Partenariat intergénérationnel

Un projet a émané de la crise sanitaire et a ainsi permis un partenariat intergénérationnel entre le SPASAD et une école de Rouen. Une démarche d'échanges épistolaires a été mise en place pour permettre de rompre l'isolement des personnes âgées mais également des enfants tout en favorisant l'apprentissage de l'autre.

Label « sens de l'humain »

Le SPASAD souhaitait mettre en avant l'investissement de l'ensemble des salariés et leur permettre de retrouver un sens à leur métier en investissant dans le label « SENS DE L'HUMAIN ». Celui-ci impliquait également des temps de rencontre pour investir avec l'aide de salariés ambassadeurs de label.

Retour d'expérience

Suite aux événements qui ont marqué la plus grande partie de l'année 2020, il a été décidé de mettre en place un retour d'expérience auprès de l'ensemble des Equipes du SPASAD. Chacun ayant pu donner son point de vue, son ressenti et ses propositions d'amélioration de la gestion de crise, un magazine reprenant leurs paroles a été édité et des axes d'améliorations ont d'ores et déjà été engagés.

Partenariat avec l'ARRED

Le partenariat avec l'Association L'ARRED a évolué et permet désormais d'accompagner des bénéficiaires en situation de handicap pour leur permettre de maintenir leur autonomie à domicile.

Projet de maintien du lien social

Suite à un don de tablettes, le Spasad Lajosa s'est engagé dans un projet de maintien du lien social entre l'utilisateur et sa famille lors du premier confinement. Toute l'équipe ESA s'est mobilisée autour de ce projet. Au total, 2 familles ont adhéré au projet. Toutes deux, ont bénéficié d'un temps de rencontre hebdomadaire avec leur proche grâce à la participation d'un professionnel de l'ESA présent sur place pour organiser les appels vidéo.

CPOM SPASAD

Un CPOM SPASAD – Département a été signé en réponse à un appel à candidature du département. 3 axes ont été définis : Coordination des cas complexes, augmentation du temps d'astreintes, mise en place de temps de réunions au profit des Auxiliaires de Vie.

Prime COVID-19

Une prime COVID-19 a été attribuée à l'ensemble du personnel pour leur implication dans la crise pandémique. Cette reconnaissance a pu être distribuée à l'aide de l'ARS et du département qui ont participé cette reconnaissance.

Convention Lajosa-Filseine

Une convention Lajosa-Filseine a été signée pour que puisse être mis à profit les compétences et l'expertise de l'encadrement du SPASAD en soutien au SSIAD de Filseine.



Perspectives de 2021

L'année 2021 semble peu différente de l'année 2020. Cependant avec l'expérience 2020, les bénéficiaires, aidants et les salariés sont plus ouverts désormais aux changements induits par le contexte de pandémie.

Les quatre projets suspendus en 2020 pour cause de COVID-19 ont été réorganisés en 2021 et surtout adaptés au contexte. Le **numérique** est désormais au **centre de notre réorganisation** sans négliger le rôle essentiel du contact humain dès qu'il est de nouveau possible.

La Fondation PFG a permis au SPASAD de financer un projet pour 2021 sur la thématique de « *la dignité dans la fin de vie* ». Ce projet reposera sur une approche socio-esthétique de la fin de vie, de lutte contre l'isolement et d'accompagnement des aidants.

Le **Label sens de l'humain** va être remis au SPASAD et les travaux liés vont pouvoir démarrer.

Un projet d'**alimentation saine, locale** et en **circuit court** est en cours de rédaction.

Un **Dispositif Renforcé d'Accompagnement à Domicile** a été développé par La Fondation Filseine en partenariat avec le SPASAD pour une mise en place début 2021. Le projet «FILDOM» représente un service renforcé du domicile avec un soutien les EHPAD de la Fondation et permet un accompagnement 24h/24 pour les bénéficiaires. Des Crédits non reconductibles ont été attribués au SPASAD avec une autorisation d'utilisation de 10 places de SSIAD pour mener à bien l'expérimentation.

La **Négociation du CPOM** avec l'ARS a été **décalée** de 2020 à 2021 à la demande de l'ARS et représentera l'un des axes de travail majeur de cette année 2021.

Une évolution de la **reconnaissance** ainsi que de la rémunération des professionnels de santé (SSIAD - SAAD - ESA) est un **enjeu majeur** pour les intervenants à domicile et facilitera l'*attractivité* des métiers.